

Recherche



## PÉRY

# Cure de jouvence pour la Grand-Rue



LE CIMENT Cimenterie villageoise oblige, les aménagements en bordure seront en ciment tandis que la route sera goudronnée. (SANDRA BURGER)

Les travaux de réfection de la Grand-Rue à Péry sont devisés à plus de 5 millions de fr. Un investissement qui devrait être entrepris et financé dans les sept prochaines années. La population sera informée ce lundi, à 20h, au Centre communal, avant que le projet ne passe par les urnes en mai prochain.

Pour bien comprendre les intérêts en jeu dans ce dossier de grande envergure, il convient de revenir en arrière d'un siècle. Epoque à laquelle, et selon les archives, les conduites d'eau et les canalisations d'évacuation des eaux usées étaient installées dans le centre du village de Péry. La construction de la route de la Grand-Rue s'est quant à elle faite durant les années de la crise de 1930. Ces installations de surface et souterraines ont donc vécu et bien vécu par rapport aux investissements consentis par les ancêtres pérysans.

L'heure est donc venue d'engager de nouveaux investissements afin de garantir l'alimentation en eau et l'évacuation des eaux usées pour les prochaines générations. «Sur le tronçon concerné, plus de 40 fuites d'eau ont été détectées et réparées ces 10 dernières années, chacune coûtant à la collectivité entre 8 000 et 10 000 fr.», relève Michel Holzer, fontainier. Le sujet alimente les conversations depuis des dizaines d'années et arrive actuellement en phase finale. «L'ouverture de ce dossier s'est faite au début des années 2000 avec l'élaboration d'un premier projet», relève notre interlocuteur. Entre-temps, la vitesse de la circulation fixée à 40 km/h est passée en 2005 à la limitation générale à 30 km/h, impliquant certains aménagements sur les routes et retardant d'autant l'avancée du projet de réfection totale de la Grande Rue.

A l'heure actuelle et selon le PGEE (plan général d'évacuation des eaux) communal, deux actions doivent être entreprises dans la zone concernée afin de lutter efficacement contre l'arrivée d'eaux claires parasites (ECP) dans les canalisations d'évacuations des eaux reliées à la station d'épuration de Bienne. Afin de toucher les subventions promises par le canton dans le cadre du PGEE, les travaux de ces deux actions doivent avoir débuté jusqu'à fin 2012. Des subventions sont aussi promises dans le cadre de travaux pour l'alimentation en eau.

Le projet préparé par le bureau ATB de Tramelan comprend non seulement la réfection des biens souterrains mais aussi un aménagement de l'espace routier pareil à celui déjà entrepris à la rue de la Gare, afin de garantir une unité de l'espace routier dans tout le village. Le projet comprend aussi la mise en séparatif des eaux claires parasites et des eaux usées sur tout le tronçon, les riverains étant invités à entreprendre les mêmes travaux depuis leur bien-fonds jusqu'aux canalisations communales. SANDRA BURGER